



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
Inscription Commission Paritaire n° 20.165
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A-C-D-E

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5224-78
Amicale des Stalags II A-C-D-E

REMERCIEMENTS

à Maître TALAMON, Président de l'U.N.A.C.

Mes chers camarades des Amicales sœurs,

Tous mes amis des Stalags II, Se trouvaient :

— à ma droite : M^r Talamon, Président de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de guerre ;

— à ma gauche : Georges Desmarests, Président d'honneur des Stalags II qui se dévoue à l'Amicale depuis plus de 25 ans.

Nous nous retrouvons donc, nombreux, très nombreux, dans les Salons de l'U.N.A.C., ce samedi 11 mars 1972, pour recevoir la Médaille de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

M^r Talamon, par des paroles très élogieuses s'adressant, à travers ma personne, à notre chère Amicale, à notre union qu'est l'U.N.A.C. composée de toutes les Amicales d'Oflags, de Stalags, de commandos, prononce ces mots :

« Le voici donc le grand mérite, d'avoir ensemble, depuis 27 ans, travaillé à cultiver, à entretenir notre amitié, à continuer la fraternité qui existait derrière les barbelés et à se souvenir... »

« Se souvenir, qui nous a permis de tenir la promesse faite dans les camps d'aider et de soulager... »

« Jamais Desmarests et moi-même n'avons reçu autant de témoi-

gnages d'amitié, de sympathie, de gentillesse.

« Il nous faudrait les deux pages de notre journal pour vous citer tous, lettres de province, des télégrammes sont parvenus, et vous tous qui étiez présents, avec votre cœur, votre chaleureuse amitié, je dirai même avec votre bienveillante compréhension, tous comprenez que c'était la consécration d'un travail d'équipe.

« Ce travail, cette action continue, qui revient à vous tous, puisque sans votre grande fidélité d'anciens P. G., rien n'aurait pu se faire, rien ne pourrait se continuer.

« Nous sommes certains de n'oublier aucun de vous, et vous remercions de tout cœur de votre si affectueuse amitié.

« A vous, mon cher Président de l'U.N.A.C., aux membres de votre Bureau, à tous les Présidents et représentants des Amicales sœurs, qui avez permis, par votre présence, d'entourer cette cérémonie d'un si bel éclat, moi-même et les Stalags II vous remercions de votre solidarité de grands amicalistes que vous êtes tous.

« Encore un grand merci à vous tous ».

Le Président d'Honneur
G. DESMARESTS

Le Président
R. LEGROS

Aux Anciens d'Hagenow

par G. GIRAUD
de Marseille

Il n'y a pas d'année que je n'aie, malgré le peu de renseignements qui me parviennent, à vous annoncer le décès d'un camarade.

Ce furent Roche, Bac, Belletré, de Bolzin, Dubus, du Nord, et maintenant c'est au tour de l'abbé Fockedej, décédé début décembre à Maubeuge.

Nous nous écrivions chaque année à l'occasion du nouvel an. Cette année, c'est Demoustier qui m'a appris la triste nouvelle de sa disparition. Fockedej faisait partie de l'équipe des aumôniers du Kreiss Hagenow, avec Lambin, de Jessenitz, Chataignier, de Belsch, Lecomte, de Boigenburg. Admirable équipe, qui dépassant le cadre de son ministère sacerdotal, n'a cessé tout au long des cinq longues années de captivité, de nous apporter, en dehors de tout sectarisme, de tout particularisme religieux, un réconfort moral dont nous avions tous besoin.

Je repense souvent à eux, moi qui étais et suis resté un incroyant, un agnostique, ils m'ont appris, à moi et à bien d'autres, à découvrir un nouveau visage de l'Eglise.

Chaque année permet de renouer les contacts qui se sont estompés tout au long des mois. Des liens noués derrière les barbelés et que l'on croyait à l'abri du temps, se retrouvent dans les lettres de vœux que l'on envoie aux quelques rares avec lesquels les contacts n'ont pas été rompus.

Pour ma part, et je crois être encore un privilégié, j'ai reçu une demi-douzaine de missives rappelant les temps anciens...

Ce sont des Parisiens, Roland Windenberger, qui est domicilié maintenant à Colombes, où il dirige un important salon de coiffure, assisté de son grand fils et successeur ; de Jean Guérin, toujours à Gennevilliers, et puis la province, avec Pierre Goussot, qui prend une retraite bien gagnée au service de l'Agriculture française, et

Henri Fockedej était la bienveillance, l'indulgence personnifiées. Très cultivé, il s'était plié aux dures conditions de la vie captive avec non pas simplement la résignation qui est la vertu des faibles, mais le tranquille courage, la calme résolution de ceux qui savent que les épreuves doivent être supportées, qu'elles passeront un jour, et que toujours il faut garder parmi les pires difficultés la place de l'espoir en des jours meilleurs.

Je l'accompagnais souvent, le dimanche, lorsqu'il allait dire la messe dans les kommandos voisins d'Hagenow, ou apportait le réconfort de sa présence, de ses bonnes paroles, de ses encouragements.

Sa disparition me peine comme celle d'un ami cher ; elle peina, j'en suis sûr, tous ceux qui l'ont connu, estimé, et qui se rappelleront sa bonté, sa sagesse, sa sincère philosophie, sa tolérance, son amour des hommes, son optimisme foncier.

C'est un des meilleurs d'entre nous qui vient de nous quitter.

quitte Villers-Agron pour Jaulgonne, toujours dans l'Aisne ; de Roger Sedard, éleveur en poulets et lapins à Bellegarde, dans le Loiret, qui m'a donné des nouvelles des frères Gard qu'il a rencontrés au mariage d'un des fils de Marcel Gard, auquel il était invité.

De Maubeuge, c'est Demoustier, qui en me donnant de ses nouvelles (il souffrait d'un accès de goutte, qui ne doit être maintenant qu'un mauvais souvenir), m'a appris le décès, début de décembre, de l'abbé Fockedej.

De Perpignan, j'ai reçu les vœux de notre ancien et si dévoué infirmier du Revier, Pierre Bassou, qui exploite un bureau de tabac à Perpignan, 1, rue Maréchal-Joffre.

Dans le courant du mois d'octobre, j'ai revu au Congrès natio-

(Suite en page 4)

1939 - 1940 Mobilisation

distribution d'armes
et de munitions

— O —
6 Mai 1972

Mobilisation de toutes
les Associations
(sans armes, ni trompettes
ni drapeaux)

pour un combat généreux de
tous et pour tous les ex-pri-
sonniers de guerre.

Vous tous des Stalags II, avec
tous les autres, réunis sur
l'avenue de l'Opéra.
à 14 h. 30

Vos familles et vos amis sur les
trotoirs. Par votre nombre,
votre force, la première fois
depuis 30 ans, nous tous en-
semble devons faire aboutir
nos revendications, être res-
pectés et entendus, afin que
notre Ministre fasse sortir
les décrets qui dorment à Mat-
ignon.

GRUPE NORD

L'ABBE GREGOIRE, II D.

A L'HONNEUR

Le 4 mars dernier, au cours d'une cérémonie organisée dans la cafeteria de la clinique Sainte-Barbe, à Bully-les-Mines - 62, notre ami, l'abbé Grégoire, a reçu des mains de Darloy les insignes de la promotion violette qui lui avaient été attribués récemment.

Cette cérémonie eut lieu en présence de Mgr Beilliard, du Dr Falque, médecin-chef de la clinique, et de nombreux anciens du II D, parmi lesquels, Michel Frémaux et Mme, Cyrille Flipo, Robert Maxime et Mme.

Darloy fit le curriculum vitae de l'abbé Grégoire : 30 années de professorat, licence en Sorbonne, prix des Rosati d'Artois, deux pièces historiques et un recueil de poésies.

L'abbé se déclara très touché par ces marques d'amitié s'exprimant non seulement par la remise d'une médaille, mais également de cadeaux souvenirs fort appréciés.

Toutes nos félicitations à notre ami.

Le Groupe Nord - Pas-de-Calais, félicite le Bureau Parisien, en particulier Robert Legros et Georges Desmarests, pour l'excellente organisation de l'Assemblée du 12 mars.

Cette journée fut un succès à tous égards.

Assemblée constructive, examen des secours, le regroupement de nos camarades, bilan financier bien équilibré.

Le repas amical à l'Opéra-Provence fut aussi particulièrement soigné, et se déroula dans une ambiance fraternelle combien sympathique.

La quarantaine de gars du Nord ont regagné Lille, enchantés de leur expédition parisienne.

12 MARS 1972 l'Assemblée Générale et BANQUET

Quelle belle journée de l'amitié fut pour nous ce 12 mars 1972 ! Ce fut d'abord l'Assemblée générale, où nous avons repris contact avec les camarades. Les membres du Bureau de l'Amicale nous firent leurs rapports traditionnels, et toute l'assistance applaudit notre dévoué Président Legros, tout ému et fier, malgré sa modestie, de la belle Croix de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite qui lui fut remise la veille. Jamais décoration ne fut plus méritée, car nous savons tous combien la tâche qu'il assume depuis des années est lourde, parfois ingrate, mais en compensation, combien d'amitiés a-t-il gagnées, combien de retrouvailles amoureuses !!!

Cette fraternité des camps, ces souvenirs d'une douloureuse jeunesse livrée de liberté, constituent un lien puissant et inoubliable entre tous ces hommes des Stalags d'il y a 30 ans.

Mais hélas ! chaque année apporte son lot de deuils, et nous avons particulièrement ressenti l'absence cruelle de Gaëtan Dubus, retrouvé l'an passé, et avec qui nous avions immédiatement sympathisé, tant il était franc, gai, ouvert... Il était pourtant là, parmi nous, par le souvenir, avec sa courageuse veuve et ses amis Laudren, et si les larmes nous vinrent aux yeux plus d'une fois en pensant à lui, nous savions

qu'il nous dirait : « Amusez-vous, il faut vivre, nous nous retrouverons tous un jour !!! »

Le banquet eut donc lieu au restaurant Opéra-Provence, nous étions une centaine, Parisiens et provinciaux mélangés. Le menu étant excellent, l'ambiance fut vite joyeuse et animée !!! Puis l'électrophone ayant fait son apparition, les danseurs prirent possession de la piste et prouvèrent qu'à plus de 50 ans, les anciens P.G. savaient encore s'amuser : valse, tangos, javas, bourrées, danse du balai, tout y passa...

Entre temps, notre Président nous soumit un projet de pique-nique en Champagne pour le 18 juin 1972. Excellente idée qui permettrait aux gens du Nord et autres départements, et à ceux de la capitale, de se retrouver à mi-chemin, dans la propriété de l'ami Dubois, de Venteuil, près d'Épernay. Si le soleil était de la fête, ce serait une nouvelle et formidable journée en perspective.

Après un dernier verre de l'amitié, il a fallu se séparer, mais en se promettant de proches retrouvailles. Grâce à notre cher Président et à ses collaborateurs, nous retrouvons ainsi un peu de notre belle jeunesse et cultivons de franches amitiés. Alors, mille fois merci et à très bientôt, j'espère !!!

G. DEMAIE.

18 Juin 1972 SORTIE CHAMPÊTRE

A l'ISSUE de notre BANQUET du 12 MARS, il a été décidé, de concert avec nos camarades du NORD, d'organiser une sortie champêtre.

Cette sortie aura lieu :

LE DIMANCHE 18 JUIN 1972 à VENTEUIL
près d'EPERNAY

Cette sortie est un PIQUE - NIQUE « CHACUN APORTE SA GAMELLE » (ceci pour éviter les frais de restaurant).

Un pré "avec le soleil" est mis à notre disposition par nos amis MM. DUBOIS, PHILIBERT.

Rassurez-vous, en cas de pluie nos amis ont prévu un moyen de repli avec "une grange à pressoir".

Nous convions donc tous les CAMARADES DES STALAGS II à cette sortie champêtre, tous ceux de la REGION PARISIENNE, du NORD, et de tous coins de FRANCE.

Les inscriptions seront reçues : dès à présent et au plus tard LE 10 JUIN :

POUR LE NORD : auprès de vos dirigeants à LILLE
POUR PARIS et AUTRES : auprès de notre secrétariat : Mme MENU, Trinité 10-09, tous les jours (sauf le samedi), ou à Robert LEGROS, 887-49-10.

Suivant le nombre d'inscriptions reçues et les possibilités de transports soit en voiture, soit en car, nous déciderons, une quinzaine avant, du transport que nous ferons.

Retournez-nous donc dès à présent le bulletin d'inscription ci-dessous.

BULLETIN D'INSCRIPTION
SORTIE CHAMPÊTRE 18 JUIN 1972

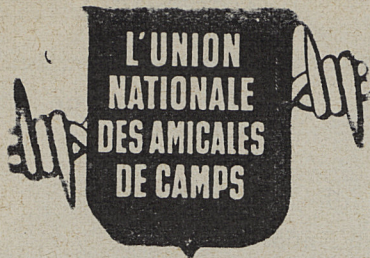
Je m'inscris à personnes.
NOM
Adresse
Possède une voiture oui ou non disposera
de places en cas de besoin pour d'autres
camarades.

POUR PARIS, à adresser au Secrétariat de l'Amicale,
68, rue de la Chaussée-d'Antin, STALAGS II A, C, D, E
(Banlieue et alentours également).

POUR LE NORD, au responsable du Nord.

Date :

FP RES 404



Nous allons devoir nous défendre énergiquement !

Je vous rappelle le dernier paragraphe de l'importante résolution adoptée le 12 janvier dernier par les Associations d'anciens P.G. composant le Comité National d'Entente P.G. :

« ... Excédé par les promesses « non tenues, le Comité National d'Entente P.G. se déclare prêt à

« envisager tous les moyens d'action appropriés par lesquels les « anciens P.G. » de France monteraient aux Pouvoirs Publics « que leur patience a atteint une « limite extrême »... »

Ce n'est pas une phrase quelconque, tous les mots en ont été étudiés, et une suite logique lui sera donnée.

Cependant nous sommes des gens sérieux, nous savons que nous serons expiés et que la réussite complète des moyens employés attirera ENFIN l'attention sérieuse des Pouvoirs Publics.

Nous nous devons donc d'être prudents. Par exemple si nous organisons une manifestation à Paris il faut être certains que nous y serons nombreux, très nombreux. Nous savons que tous nos camarades y sont décidés puisque tous nous le demandent depuis un certain temps déjà. Mais les voyages longs des départements au sud de la Loire par exemple, sont pénibles, coûteux ; malgré leur désir est-ce qu'un grand nombre de nos camarades pourront se déplacer ? Nous n'avons plus 30 ans, où beaucoup, pour la manifestation annuelle du Souvenir à l'Arc de Triomphe le 3 septembre de chaque année, faisaient le voyage dans la journée, en passant une nuit et même deux dans le train. Cela n'est plus possible pour beaucoup, les moyens financiers de beaucoup d'autres ont diminué, etc... etc.

Nous consultons donc nos camarades pour l'éventualité d'une manifestation à Paris. Pour les autres moyens à envisager, il faut les étudier, les peser, nous n'avons pas cette attitude hostile, histoire de « contester », nous défendons des camarades dans des situations sociales inhumaines, nous voulons que les Pouvoirs Publics accordent les moyens nécessaires pour atténuer les malheureux effets de la captivité, aussi bien sur le plan matériel, physique, que mental. C'est tout... Mais c'est très important et plus qu'URGENT. Il est déjà trop tard pour beaucoup d'entre eux, nous ne cesserons de le répéter.

Les décisions définitives seront prises dans les tout prochains jours ; nous ferons appel à vous tous, nous espérons et nous savons que vous répondrez PRESENT PARTOUT, à chacun maintenant ses responsabilités. Brandissez votre bulletin de vote devant le nez de vos parlementaires... Démontrez-leur que nous en avons ASSEZ et que nous sommes décidés désormais « civiquement » mais « énergiquement », à défendre les plus malheureux d'entre nous, ceux qui le sont actuellement et ceux qui le deviennent chaque jour...

Les belles paroles, la sympathie, le sourire, nous en avons assez, nous ne croyons plus aux promesses, aux espoirs, nous voulons TOUT DE SUITE des solutions déjà trop tardives, nous le répétons avec force. Non, le budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ne nous donne aucune satisfaction, RIEN, ABSOLUMENT RIEN pour les anciens P.G.

Cette fois, nous en avons ASSEZ car nous ne pouvons comprendre l'attitude des Pouvoirs Publics à notre égard car nous savons, pre-

ves à l'appui, qu'il ne s'agit pas de « GROS SOUS »... Alors ! Quelle est cette attitude, comment expliquer ce dédain gouvernemental ? Nous sommes en droit de douter que nous avons vraiment un Ministre des Anciens Combattants, nous doutons qu'il nous représente auprès du Gouvernement... c'est dommage et grave.

Oui, les anciens P.G. sont particulièrement mécontents. Gens calmes et réfléchis pourtant, ils sont ulcérés et ne comprennent rien à l'attitude des ministres responsables : Ministre des A.C. et V. de G., ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale, ministre des Finances, Premier ministre... Non, nous ne comprenons absolument rien à la façon dont vous vous comportez envers nous... qu'une chose : c'est que nous n'intéressons plus personne... Bon, mais sachez bien que nous saurons nous défendre... C'est pour nous un DEVOIR SACRE envers nos camarades qui souffrent. CINQ ans derrière des barbelés, loin de son pays, de sa famille, cela ne s'oublie pas. croyez-le bien.

Marcel SIMONNEAU.

15 Avril 1972

Pour la première fois en Europe, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les représentants des Associations Nationales et Internationales de toutes les catégories d'ANCIENS COMBATTANTS, de RESISTANTS et de VICTIMES DE GUERRE, venus de 19 pays européens, se sont rencontrés à ROME.

Le COMITE désigné à cet effet par cette Rencontre exceptionnelle et qui s'est réuni à PARIS, le 10 février 1972, INFORME que le 15 avril prochain, dans toute l'Europe, les Associations d'ANCIENS COMBATTANTS ET DE VICTIMES DE GUERRE, organiseront une « JOURNÉE DES ANCIENS COMBATTANTS, RESISTANTS ET VICTIMES DE GUERRE D'EUROPE POUR LA PAIX, LA SECURITE, LA COOPERATION ET L'AMITIE ». A cette occasion, les ANCIENS COMBATTANTS unis, se réuniront le même jour, dans toute l'EUROPE et remettront aux Autorités Nationales, Départementales et Communales, l'« APPEL » adopté unanimement par les groupements réunis à ROME.

Cette Journée permettra d'alerter la jeunesse, l'opinion publique et les gouvernements sur la volonté des ANCIENS COMBATTANTS de voir s'organiser la coopération, la sécurité et l'entente entre tous les pays de notre Continent.

PARIS, le 10 FEVRIER 1972

N.B. — Le secrétariat est composé de : ALLEMAGNE FEDERALE (Reichsbund), ITALIE (Association Nationale des Mutilés et Invalides de Guerre), FRANCE (Comité uni des Associations françaises), POLOGNE (ZBOWID) et YOUGOSLAVIE (SUBNOR).

Correspondance en France : FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE, 46, rue Copernic, PARIS - 16^e - tél. 553-48-92.

LE BOURGOGNE SUR VOTRE TABLE UNE NOUVELLE CARTE DES VINS

Groupe I : vins fins de la Côte de Nuits			Prix à la
Appellation	Nature	Année	bout.
Pinot rosé	rosé		6,30 F
Bourgogne	rouge		8,30 F
Gevrey-Chambertin	rouge	1967	12,30 F
Gevrey-Chambertin	rouge	1969	15,50 F
Lavaux-St-Jacques 1 ^{er} Cru	rouge	1969	20,50 F

Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles

Groupe II : Vins fins de la Côte de Nuits			
Bourgogne	rouge	1969	8,30 F
Nuits-Saint-Georges, Les Meurgers	rouge	1967	13,30 F
Nuits-Saint-Georges, Les Meurgers	rouge	1969	15,50 F
Vosne-Romanée	rouge	1967	12,30 F
Vosne-Romanée	rouge	1969	12,80 F
Vosne-Romanée, Les Beaux-Monts	rouge	1967	13,30 F
Vosne-Romanée, Les Beaux-Monts	rouge	1969	15,50 F
Vosne-Romanée, Les Suchots	rouge	1967	13,30 F
Vosne-Romanée, Malconsorts	rouge	1967	15,50 F
Vosne-Romanée, Malconsorts	rouge	1969	17,50 F
Romanée, Saint-Vivant	rouge	1967	18,50 F
Romanée, Saint-Vivant	rouge	1969	21,50 F
Clos-Vougeot	rouge	1967	17,50 F
Clos-Vougeot	rouge	1969	20,50 F

Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles

Groupe III : Vins fins de la Côte de Beaune			
Bourgogne	blanc	1969	8,50 F
Meursault	blanc	1967	11,50 F
Meursault	blanc	1969	12,50 F
Meursault-Perrières	blanc	1967	14,00 F
Meursault-Perrières	blanc	1969	15,00 F
Meursault Côte de Beaune	rouge	1966	9,80 F
Meursault Côte de Beaune	rouge	1969	10,80 F
Volnay-Santenots	rouge	1967	14,00 F
Beaune	rouge	1966	13,50 F
Beaune, Clos du Roi	rouge	1969	15,50 F
Pommard	rouge	1967	17,70 F
Corton - Les Renardes	rouge	1966	18,20 F

Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles

CONDITIONS DE VENTE

Les prix stipulés s'entendent à la bouteille « Bourgogne » (75 cl). Les envois sont effectués nets de tous frais (flacons, taxes, port et emballages perdus) uniquement en France Métropolitaine. Les commandes individuelles ou collectives (ces dernières à livrer à une seule adresse) doivent porter par groupe, avec un minimum de douze bouteilles. Chaque groupe représente un viticulteur. Par ex. : douze bouteilles assorties parmi les crus du groupe II, vingt-quatre bouteilles assorties parmi les vins du groupe III, etc.

En période normale, un délai minimum de quinze jours est nécessaire pour la livraison. Au mois

de décembre, aucun délai ne peut être garanti. Tous ces crus sont en quantité limitée, certains millésimes peuvent être épuisés avant le 1^{er} juillet 1972.

Il convient de respecter scrupuleusement ces prescriptions. Les commandes doivent être adressées à Gilbert CORNEMILLOT, délégué U.N.A.C. pour le département de la Côte d'Or, 22, boulevard de la Trémouille, 21 - DIJON. C.C.P. n° 1268-04. (Tél. (80) 32-31-93). Les fonds doivent être versés à la commande, soit au C.C.P. sus-indiqué, soit par chèque bancaire.

Le barème ci-dessus est valable jusqu'au 1^{er} juillet 1972.

RENSEIGNEMENTS UTILES (Rappel)

Les pensionnés militaires ont droit aux soins gratuits pour toute maladie ou affection d'origine militaire ayant motivé une pension militaire au moins égale à 10 % et donne lieu à l'attribution d'un carnet de soins.

Pour les affections autres que celles ayant motivé la pension, elles sont remboursées à 100 % du taux de responsabilité par les Caisses de Sécurité Sociale.

Pièce à fournir à la Caisse de Sécurité Sociale ou au Centre de paiement :

— soit le titre de pension, — soit un feuillet détaché du carnet de soins.

EN RESUME : Affection d'origine militaire, c'est le carnet de soins qui sert. Autres affections, c'est la feuille de maladie Sécurité Sociale.

COMMUNIQUE :

Le Conseil des Ministres du 12 janvier 1972 a adopté un décret majorant de 1,50 %, à compter du 1^{er} février 1972, les traitements des personnels civils et militaires de l'Etat.

M. Duillard précise que cette majoration est applicable aux pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et qu'elle fait suite à une majoration de 0,50 % intervenue le 1^{er} janvier 1972.

La valeur du point d'indice de ces pensions qui était de 11 F, 23 depuis le 1^{er} janvier, sera ainsi portée à 11 F, 40 à compter du 1^{er} février 1972.

La dépense budgétaire entraînée par cette nouvelle augmentation des pensions de guerre s'élève à 98.130.000 F, soit plus de 9,8 milliards d'anciens francs.

LE LIEN

Publication mensuelle
68, rue de la Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)

Georges ROCHEREAU
Directeur de la publication.

Abonnement : UN AN : 10 F

Imprimerie ADAM
4 bis, rue Nobel, Paris-18^e

Manifestation devenue absolument nécessaire !!!

Les 6 et 7 MAI 1972 : JOURNEES NATIONALES D'ACTION P.G. Le SAMEDI 6 MAI : à 14 h. 30, de l'OPERA au PALAIS ROYAL, MANIFESTATION des Anciens P.G. de PARIS, de l'ILE DE FRANCE et des 20 départements limitrophes, POUR :

— La REVALORISATION de la RETRAITE du COMBATTANT, son EGALITE pour TOUS ;
— La RETRAITE PROFESSIONNELLE à 60 ans pour les anciens P.G. ;

— Le 8 MAI journée nationale ;
— La CARTE du COMBATTANT pour les Anciens d'Algérie.

Le 7 MAI 1972 : Pour tous les départements éloignés de la CAPITALE, MANIFESTATION dans chaque circonscription électorale mettant tous les Parlementaires devant leurs responsabilités. Des instructions sur le déroulement de nos manifestations vous seront données ultérieurement, mais d'ores et déjà RETENEZ ces deux dates des 6 et 7 mai prochain pour démontrer notre amertume dans la dignité qui nous est chère et notre résolution de voir ENFIN aboutir nos douloureux problèmes.

Nous comptons sur tous les anciens P.G., les drapeaux de nos Associations, de nos Amicales, afin de donner à nos manifestations l'éclat et le sens que nous voulons qu'elles reflètent !!!

F.N.C.P.G. - U.N.A.C.
Comité National d'Entente P.G.

Une proposition la retraite anticipée

Le 29 janvier dernier, le Siège de l'Association Départementale de P.G. de la Haute-Savoie se révélait trop petit. M. Jean Brocart, député, y tenait en effet une conférence de presse pour présenter la proposition de loi qu'il a déposée à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1971 et qu'il espère bien voir venir en discussion au courant de la session de printemps.

Très frappé par la détermination manifestée au cours des Congrès de P.G. auxquels il lui a été donné d'assister (ce qui prouve, en passant, que nos rassemblements ne sont pas tout à fait inutiles), M. Brocart a voulu examiner le dossier de la Retraite anticipée. Il lui a paru que les propositions de loi présentées, en assez grand nombre, par des élus de tous les partis n'avaient pas abouti parce que la demande qu'elles contenaient avait été estimée "trop générale", en ce sens qu'elles parlaient brutalement d'une retraite à 60 ans indistinctement pour tout A.P.G. qui le voudrait.

Convaincu de la nécessité d'une loi qui tiendrait compte de la pathologie de la captivité, dont les plus hautes sommités médicales, nationales et internationales ont fait l'étude très sérieuse, M. Brocart, avec l'aide de Davier, Président Départemental, et de Robert Paumier, Secrétaire Général de la F.N.P.G., s'est penché sur le problème et a examiné les législations en vigueur en d'autres pays. C'est la solution belge qui lui a paru la plus judicieuse, et c'est de lui-même que nous le tenons ; il a repris, dans sa proposition de loi, à quelques détails près, les

termes de l'arrêté royal promulgué en 1970 chez nos camarades d'Outre-Quévrain.

Cette proposition de loi, dont nous donnons ici le texte, présente les avantages suivants, qui lui donnent des chances d'être adoptée par le Parlement :

1) Aucun automatisme ni obligation : l'A.P.G. qui désire en profiter en profitera. Nul ne pourra l'y contraindre, et ceux qui voudront continuer à travailler le pourront librement. Cette disposition, déjà incluse dans les propositions antérieurement présentées, limite donc la dépense de l'Etat.

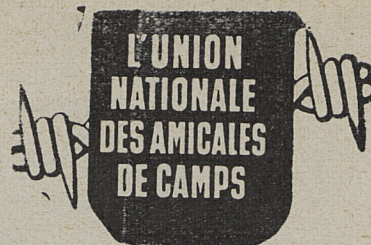
2) Ce qui est nouveau, et qui apporte une autre limitation de dépense, c'est la proportionnalité de l'anticipation de l'âge de la retraite, tendant à permettre aux combattants, anciens prisonniers de guerre, de bénéficier d'une réduction d'âge en vue de l'octroi d'une retraite anticipée avec pension au taux plein, présentée par M. Brocart, député.

Article premier. — A la suite de l'alinéa premier de l'article L 332 du Code de la Sécurité Sociale, est inséré un alinéa deux ainsi rédigé :

« Les combattants, anciens prisonniers de guerre, peuvent, sur leur demande, recevoir application des dispositions de l'alinéa précédent et bénéficier d'un nombre d'années de pension de retraite anticipée sans réduction, dans les limites suivantes :

— une année, pour ceux dont la durée de captivité est inférieure à 18 mois, mais supérieure à 5 mois ;
— deux années, pour ceux dont

ACTIVITÉS INTERDEPARTEMENTALES



ALPES-MARITIMES

Le 11 Novembre, nous étions invités dans les salons de la Préfecture de Nice. Nous y avons retrouvé nombre de camarades de tous les horizons. Cela nous a permis de revoir le problème du monde anciens combattants, et de décider une table ronde sur les anciens combattants.

14 décembre : Nous avions rendu visite à notre camarade *Bellanger*, secrétaire de l'Association des Alpes-Maritimes.

Hélas ! quelques jours après, notre ami décédait. *Bellanger* avait fait 14-18 et 39-45.

Nos condoléances émues. Le 20 janvier, nous avons été aux obsèques de notre camarade *Zazzeri*. Notre ami avait une grosse affaire d'alimentation.

Evadé de guerre, souvent en montagne, en particulier au chalet d'Esteng.

Nos sincères condoléances. Pour Noël nous avons visité : *Francis Cohen*, des X, à Nice ; *Mme Migliorini*, à Magagnosq ; *Hughes*, à Grasse ; *Alazet*, à Nice (hôpital psychiatrique) ; *Morello*, à Nice ; *Mme Sansoni*, à Nice ; *Mme Fougeras*, à Nice.

Comme chaque année des camarades nous ont aidés pour apporter à nos camarades visités des preuves matérielles de notre affection : *Divissian*, des IX ; *Derocq*, des III ; *Dr Rouan*, des XIII ; *Noireau*, des III ; *Magnaldi*, des III ; *Liprandi*, des III ; *Malano*, des III. A tous, un grand merci.

Roger MONTEUX.

LYON

COMPTE RENDU DE LA VISITE DU 29 JANVIER 1972 A LA MAISON DE RETRAITE DEPARTEMENTALE D'ALBIGNY-SUR-SAONE

En compagnie de *Tognan* et de *Perrin*, de l'Amicale des Stalags IX, nous nous présentons au Bureau des entrées sur le coup de 14 h. 30.

Notre camarade *Lefaire* a rassemblé les gars. *Raymond* vient nous serrer la main bien qu'étant à l'infirmerie. *Varraux* ayant une visite de sa famille, nous prie de l'excuser.

Nous emmenons donc *Habert*, des VIII ; *Fesquier*, des VII ; *Posset*, dit "la Pipe", ainsi qu'*Orgeret*, *Jillet*, *Stalag IX* ; *Rougis*, des XII. *Lachassagne* et *Gazot* furent transportés en voiture ayant de la difficulté à se déplacer.

Tnomann et *Dedieu* fermaient la marche, bien sûr.

Nous avons passé un moment avec nos camarades devant une rituelle excellente. A chaque visite, nous faisons plus ample connaissance.

Nous avons pris rendez-vous pour le dernier samedi de mars. L'Amicale des XII assurera cette visite.

Un représentant des P.G. de Neuville-sur-Saône est venu nous tenir compagnie au restaurant, et nous a informés de la visite qu'ils ont fait ici fin décembre.

Nous signalons le décès, à Albigny, de notre camarade *Javon*, des Stalags III.

Nous avons vu *Mme Javon* le 29 et lui avons présenté nos condoléances.

Nénesse était une vieille connaissance que nous suivions depuis plus de dix ans à Ste-Foy-L'Argentière.

M. DUVIVON.

17 FEVRIER 1972

Ainsi que chaque année, le Groupement réunissait à son Cercle de la rue Joseph-Serlin, M. le Secrétaire Général du Service Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, entouré de son personnel.

Assemblée de personnes très sympathiques, que nous connaissons depuis très longtemps pour les nombreux services que nous leur demandons, afin d'assister nos camarades dans le besoin.

De plus en plus nous pensons que nous serons dans l'obligation de les solliciter : les années passent, la santé se dégrade. Il y a aussi des retraités à très petits revenus et il faudra bien essayer de leur venir en aide.

Les Services départementaux nous sont nécessaires, comme nous leur sommes également nécessaires. Nous nous complétons ainsi que l'a dit *M. Poncet* et nous savons quel accueil nous sera toujours réservé dans son service.

Nous remercions tout le personnel, qui était au complet ce soir, venu au vin d'honneur que leur offrait le Groupement des Amicales de Camps de la Région Lyonnaise, en toute amitié et sans protocole.

Le bilan des secours de l'année 1971 pour notre Organisme fut communiqué aux personnes présentes :

— Secours versés par l'Office Départemental 9.400,00
— Secours versés par les Amicales de Stalags Lyonnaises 10.292,00

— Secours versés par la Caisse Sociale du Groupement 3.111,03

TOTAL 22.803,03

— 24 colis de 6 kgs offerts par *Mme Dorn*. Assistaient à ce vin d'honneur : *Pagay*, *Besson*, *Orelloff*, *Parrot*, *Poizat*, *Tognan*.

M. DUVIVON.

NORD - PAS-DE-CALAIS

Réunion du 7 février 1972

COMPTE RENDU

Etaient présents : *Florimond Segard*, des I ; *Georges Tillier*, des III ; *Jacques de Baralle*, des III ; *Colonel Carnoy*, de l'Ofiag IV ; *Henri Leroy*, des IV ; *André Isaert*, des VI ; *Ernest Langlois*, des XII ; *Charles Matton*, des XIII ; *Henri Hespel*, des XIII ; *Constant Quenelle*, des XIII.

Excusés : *Cyrille Flipo*, des II ; *Paul Darloy*, des II ; *Paul Van Moerbeke*, des II ; *Lucien Dupas*, des XIII.

La maladie fait des ravages parmi nous. Nous envoyons des vœux de meilleure santé aux souffrants.

L'ordre du jour du 10 janvier est accepté sans observation. Toutefois *Ernest Langlois* fait remarquer que la page U.N.A.C. des « Lien » mentionne le 9 mars à Roubaix au lieu du 26 mars. *Florimond Segard* fera le nécessaire pour la rectification.

L'Amicale des Artilleurs organise une visite à l'île de Jersey, du 11 au 14 mai. Prix : 550 F Lille-Lille.

Le Comité d'Entente Lillois a fait paraître son calendrier. Nous n'y figurons pas mais rien n'est prévu pour le 7 mai.

J. de Baralle fait part de la réunion du Comité National d'Entente des Anciens P.G. et lit la résolution qui en est la conclusion. Il est prévu un pèlerinage à Lourdes pour le trentième anniversaire de notre retour, en 1975. Nous avons le temps d'en parler.

La journée des XVII et XVIII s'est heureusement passée. *Henri Leroy* a représenté l'U.N.A.C. Il a exposé les services que nous pouvions rendre, plus spécialement les interventions auprès de l'Office et les secours qui en sont habituellement la conséquence. Nous le remercions.

IMPORTANT : Roubaix 26 mars : *Florimond Segard* expose le programme de la journée. Elle est très au point. Il est instamment demandé à tous les Amicalistes d'y assister avec leurs drapeaux. Une délégation belge sera présente. Trois plaquettes de la ville sont proposées à l'U.N.A.C. Des enveloppes de tombola pourraient être mises en vente.

JOURNÉE du 7 mai : *M. Forestier* propose le menu suivant : Potage velouté (très bon dit *M. Forestier*) - Œuf en gelée - Noix de veau - Champignons - Pommes sautées - Haricots verts - Jambon - Cœur de laitue - Fromage - Pâtisserie.

Pour les vins : blanc, Bordeaux et Bourgogne. La question est à revoir avec *André Isaert*. Prix de revient de 25 F. *Charles Matton* indique que les XIII acceptent de faire une quête, mais il est finalement décidé de majorer le prix du repas comme le préconise le colonel *Carnoy* avec, en contrepartie la prise en charge des frais d'envoi par l'U.N.A.C. *Ernest Langlois* espère que les Amicales ne profiteront pas de cette disposition comme moyen économique de propagande.

L'article prévu pour la presse est adopté et sera adressé à « La Voix du Nord », « Nord-Matin », « Nord Eclair » et « Liberté ».

Pour la permanence du mercredi, *Henri Leroy* fera une petite pancarte en forme de corbière que le permanent placera devant lui.

CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI

ancien P.G.
MONTHELON - 51
12 bouteilles F. 165,00
25 bouteilles F. 330,00
Brut cuvée réservée :
La bouteille F. 15,50
Prix franco toutes gares
Réglement commande
C. C. P. 341-36
Châlons-sur-Marne
Assortis Brut ou Demi-sec

Marc DANNENMÜLLER.

Florimond Segard prendra le mercredi 16, de 18 à 19 h. *Paul Darloy* pourrait prendre le mercredi 28, de *Baralle* le 1er mars et *Henri Leroy* le 8 mars.

André Isaert pourra sans doute participer aussi sans pouvoir donner de précisions.

Le programme pourrait être le suivant après accord de la ville de Lomme :

10 h. : Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts.

10 h. 45 : Assemblée générale, sous la présidence de *Marcel Simonneau*.

12 h. : Réception à la mairie.

13 h. : Repas à la Maison des Enfants.

ATTENTION ! Pour diverses raisons et en particulier pour permettre de lever la séance vers 20 h., à la demande d'*André Isaert*, nos prochaines réunions commenceront à 18 h. 30 au lieu de 19 h. Merci d'en tenir compte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 20. Prochaine réunion le lundi 6 mars à 18 h. 30.

Le dernier secrétaire valide : J. DE BARALLE.

P.S. — Le prix du repas demandé aux participants sera de 28 F. Service non compris. Les Amicales indiqueront le nombre de convocations désirées, si elles se chargent des adresses et de la mise sous enveloppe.

GRAND RASSEMBLEMENT U.N.A.C. DIMANCHE 14 MAI SUD-OUEST

(Gironde - Dordogne Lot-et-Garonne - Landes - Gers Pyrénées-Atlantiques Hautes-Pyrénées) Toute une journée à SAINT-EMILION

Nom évocateur de souvenirs... d'un certain Congrès de 1964... Tous les camarades anciens P.G. des départements du Sud-Ouest, et plus particulièrement ceux qui ont suivi nos assises "Aquitaine" à Mont-de-Marsan, Agen, Lalinde et Bayonne, se feront un devoir d'être présents le dimanche 14 mai à Saint-Emilion.

LOURDES 1975

Pour éviter les imperfections du dernier Pèlerinage et donner un grand retentissement à ce nouveau Pèlerinage marquant le 30^e ANNIVERSAIRE de notre retour, un important échange de vues a eu lieu le MARDI 11 JANVIER 1972 au siège de la F.N.C.P.G., entre le Père *De Metz*, *Léopold Moreau*, Secrétaire Général de la Fédération, et *Marcel Simonneau*, Vice-Président-Délégué de l'U.N.A.C.

Voici les principales décisions "de principe" qui ont été prises :
DATES : 4, 5, 6 et 7 SEPTEMBRE 1975.

DEUX PARTIES DISTINCTES :

RELIGIEUSE : JEUDI - VENDREDI - DIMANCHE, dont le Père *De Metz* est entièrement responsable.

RASSEMBLEMENT P.G. : Le SAMEDI toute la journée sous la responsabilité de la F.N.C.P.G. et de l'U.N.A.C. (rassemblement par anciens Stalags et Ofiags).

DES MAINTENANT : Recherche des camarades prêtres anciens P.G., membres de nos Associations et Amicales pouvant nous aider sur le plan départemental ou régional — recherche également de DELEGUES pouvant s'engager dès maintenant pour les mêmes responsabilités. (Ecrire à votre Amicale, à l'U.N.A.C.).

DONNER ces premiers détails dans tous nos journaux et faire dès maintenant toute la propagande nécessaire (journaux - réunions, etc...).

MALADES : Des dispositions spéciales seront étudiées pour faire participer nos camarades malades à ce grand rassemblement, dans les meilleures conditions matérielles et financières.

RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL : Cette manifestation sera étendue aux anciens P.C. étrangers, par des contacts entre les Associations étrangères et la F.N.C.P.G. Faites-nous part de vos intentions, même déjà de vos observations, de vos désirs, de vos suggestions, et SURTOUT, si vous pouvez nous apporter une aide INDISPENSABLE.

Nous vous donnerons d'autres renseignements au fur et à mesure de la préparation de ce GRAND RASSEMBLEMENT P.G. Mais, engagez-vous pour nous aider en nous écrivant dès maintenant. Merci !

DATES IMPORTANTES A RETENIR

DIMANCHE 16 AVRIL 1972 : LYON : Assemblée Générale du Groupement des Amicales de Camps de la Région Lyonnaise.

DIMANCHE 7 MAI 1972 : LOMME : Journée U.N.A.C. Nord.

SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 MAI 1972 : LE MANS : Congrès Départemental de l'A.D.C.P.G. et des Amicales Sarthoises.

30 AVRIL - 1^{er} MAI 1972 : A Montmorillon (Vienne) : Rassemblement annuel des III et des XII.

14 MAI 1972 : A Bourg-sur-Gironde (Gironde) : Rassemblement annuel des III - XII et U.N.A.C. du SUD-OUEST.

20 - 21 - 22 MAI 1972 : Dans l'HERAULT : Grand Rassemblement Amicaliste (III - XII et U.N.A.C.).

de loi concernant pour les A.C.P.G.

la durée de captivité est inférieure à 30 mois, mais supérieure à 17 mois ;

— trois années, pour ceux dont la durée de captivité est inférieure à 42 mois, mais supérieure à 29 mois ;

— quatre années, pour ceux dont la durée de captivité est inférieure à 54 mois, mais supérieure à 41 mois ;

— cinq années, pour ceux dont la durée de captivité est égale ou supérieure à 54 mois.

Les anciens prisonniers, évadés de guerre, au-delà d'une captivité de cinq mois, peuvent choisir le régime le plus favorable.

Toute partie de mois n'est pas prise en considération.

Art. 2. — Un décret, pris en application de l'article 41 de l'ordonnance N° 67-706 du 21 août 1967 fixera le taux des cotisations de l'assurance vieillesse nécessaire pour couvrir les dépenses supplémentaires entraînées par l'application de l'article premier.

Réaction des ministres intéressés contactés par *M. Brocart* :

M. Boulin s'est déclaré favorable ;

M. Duvalard a trouvé le projet sympathique, mais redoute que les autres catégories d'A.C. en demandent autant... (?)

M. Giscard-d'Estaing n'adopte pas une attitude négative, mais déclare que cela pose un réel problème financier... Son chef de cabinet déclare : « Vous aurez du mal ! »

Ces réactions nous indiquent bien que ce n'est pas du tout "cuit"... Si l'osais risquer un jeu de mots, je dirais que la garantie ac-

cordée au succès de ce projet par ces messieurs, n'est pas... foncière !

Avant de terminer son exposé, *M. Brocart* a demandé à *Robert Paumier* d'inviter toutes les Associations Départementales à entrer en contact avec les parlementaires de leur département pour leur faire connaître cette proposition de loi, les y intéresser et, quelle que soit leur appartenance politique, obtenir qu'ils lui accordent leur signature pour sa présentation aux Chambres.

J'ai cru bon de donner ce compte rendu à notre « Lien », persuadé que cette initiative, que *M. Brocart* assure avoir prise en dehors de toute idée de politique, mérite d'être connue de tous nos camarades et que ceux d'entre eux qui peuvent avoir des relations avec des Parlementaires ne manquent pas de la leur faire connaître.

Ce n'est peut-être pas tout ce que nous sommes en droit de demander, mais, compte tenu des échecs précédents — échecs trop nombreux et trop renouvelés — ce serait déjà une bonne chose de gagner cette bataille.

Il y aura encore l'égalité des droits... la carte du Combattant pour tous ceux qui ont combattu, alors même que leur unité n'était pas combattante... les droits des "combattants" d'Algérie, etc... ;

Encore de quoi lutter, sans laisser tomber, pourtant, l'œuvre sociale incomparable et désintéressée des A.P.G. tant par la Fédération que par nos Amicales.

Avec mes amitiés à tous.

NOUVELLES de nos malades

Yves Trevetten, 56 - Plouray : C'est avec un grand plaisir que j'ai reçu votre envoi, car je l'avoue, il me sera utile, car en ce moment je ne touche pas encore ma retraite vieillesse, et suis en train de faire des démarches pour l'obtenir. Je suis toujours handicapé et je viens d'avoir 60 ans, je ne devrais donc pas avoir de difficultés pour l'obtenir. Chers camarades et amis du II E, merci de votre geste généreux et mes amitiés à tous.

VeuX-tu nous tenir au courant de ta situation dans les mois à venir. Bon courage et amicalement.

Alexis Brillaud, 03 - St-Sauvier : C'est le cœur bien gros que je viens vous remercier, car la maladie est réellement un gros fléau chez qui ça tombe, et jamais je n'aurais osé vous faire part de ma détresse, surtout lorsqu'il y a des enfants; aussi, je vous adresse encore mes vifs remerciements et toutes mes amitiés.

Vois-tu, il ne faut jamais perdre courage, et penser que tes anciens compagnons de misère, dans la mesure de leurs possibilités, ne sauraient oublier ceux qui ont plus que jamais besoin d'eux.

Au plaisir d'avoir de meilleures nouvelles dans quelque temps. Amicalement à toi.

Louis Vincenot, 08 - Givet : C'est avec une grande joie et une forte émotion que j'ai reçu ton envoi dont je te remercie infiniment ainsi que les camarades de l'Amicale.

Cet envoi ne pouvait pas mieux tomber, il y avait trois jours que je me trouvais dans le plus profond désarroi, c'est te dire le plaisir que tu nous as fait à ma femme et à moi-même.

Il paraît que l'établissement d'un dossier de retraite est toujours très long du fait que j'ai eu mes 60 ans le 15 mars dernier et que je n'étais payé qu'en pré-retraite. Enfin, j'espère que tout va s'arranger maintenant rapidement.

J'ai toujours les nerfs malades, et il y a certains jours où je me trouve dans l'impossibilité d'écrire.

Avec mes profonds remerciements à toi et aux camarades, je vous serre bien cordialement la main.

Bonne chance, mon vieux, vois-tu, les anciens P.G. n'oublient pas ceux des leurs qui ont besoin d'eux. Donne-nous de temps en temps de tes nouvelles, cela nous fera plaisir.

Armand Le Bailly, de Saint-André, malade, n'a pu venir au banquet du 12 mars. Meilleurs vœux de santé à notre très cher ami et merci encore pour ton dévouement à l'Amicale. R.L.

Notre très sympathique Choquet, II D, a eu un accident cardiaque très sérieux, en sa maison de repos, lui envoyons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement, nos amitiés de tous et espérons le revoir très bientôt. R.L.

L'épouse de notre grand ami Migault, également cardiaque, a eu des ennuis à deux reprises, lui souhaitons de tout cœur prompt rétablissement et souhaitons avoir de meilleures nouvelles très bientôt. Nous vous embrassons. chère Madame Migault et à bientôt. R.L.

Aux Anciens d'Hagenow

(Suite de la page 1)
nal de la F.N.C.P.G. au Puy, notre ancien tailleur, Coppens, qui a eu la douleur de perdre récemment sa femme. Lors de mon retour à Annecy, je vois toujours Robert Guérin, du kommando d'Eichhof.

Cet été, j'ai été heureux de recevoir une carte de Schwerin que m'adressait Falconnet, de Mogneneins, dans l'Ain, où il était allé faire un voyage au pays des souvenirs.

Pour moi, toujours marseillais, pour le temps qu'il me reste à passer dans l'administration jusqu'à la retraite, rien à signaler, sinon sur le plan P.G., que j'ai été heureux de me retrouver à la dernière réunion mensuelle de l'Union Nationale des Amicales de camps de la ville de Marseille, au cercle de la Sidi-Brahim, 25, rue Pavillon, en souhaitant évidemment que ces réunions mensuelles soient

Notre Grande Famille

Van Moerbecke, de Villeneuve-d'Ascq, est très souffrant. Tous tes amis du Nord et tous les Parisiens t'adressent leurs meilleurs vœux de bonne santé et à très bientôt. R.L.

des Nouvelles de :

Albert Goyatton, 01 - Ambérieu-en-Bugey : Cordiales amitiés à tous, et tout spécialement aux membres de l'orchestre du II D, des années 42-43.

Nous pensons qu'ils ne t'oublient pas, et pour eux, t'adressons leurs amitiés.

Bernard Blanc, 40 - Soustons : Avec les meilleurs vœux de Gaëtan à tous nos amis.

Merci, les nôtres pour vous deux.

Julien Houssu, 28 - Maintenon : En adressant le montant de sa cotisation 72, adresse ses meilleurs vœux à tous et se rappelle au bon souvenir d'André Lavielle qui se trouvait avec lui au kommando Gollnow à Stettin.

Merci, ami, et nos meilleurs vœux.

Mme Beaufort, 51 - Trépaill : Merci de votre envoi, chère madame, et nos meilleurs vœux.

Jean Calvet, 13 - Marseille, nous adresse ses bons vœux et spécialement aux anciens du II C.

Les nôtres en retour.

Robert Jamet, Paris (20*) : Avec ses amitiés.

Vandekenckloue, 08 - Fromelenes : Merci de ton règlement. Nous adresse ses amitiés et son amical souvenir, notamment à Ninette.

Veuve Dalphin, 01 - Lagnieu : Merci chère madame pour le règlement que vous nous adressez en mémoire de votre cher mari que nous n'oublions pas. Nos vœux les meilleurs.

Pierre Eon, 35 - Rennes, nous adresse ses meilleurs vœux et ses amitiés, en particulier aux anciens du II C. Amicalement à toi.

Georges Sermondadaz, 30 - Sernhac : Meilleurs vœux et souhaits aux camarades du Comité directeur, sans oublier ceux du II E. Amitiés.

Gratien Uran, 69 - St-Fons, nous adresse ses bons vœux, et ceux de Madame et ses cordiales salutations. Merci et amitiés.

Joseph Jond, 73 - Flumet Meilleurs vœux de santé et bonheur. Pour toi aussi.

Le Golf, St-Brieuc : En adressant sa cotisation 72, souhaite bien le bonjour à tous les copains du Stalag II C, kommando Madu-See-Stettin (Noderham) et Politz, avec ses meilleurs vœux. Ceux du II C ne manqueront pas de te retourner leurs bons vœux.

Baechler, Colmar : En adressant son adhésion à l'Amicale, se rappelle au bon souvenir des anciens du II A et pense qu'ils se rappelleront de celui « qui se bagarrerait continuellement avec les

"Schleus" pour obtenir des adoucissements ». Merci de tes encouragements aussi.

Chanoine Paul Beilliard, 62 - Béthune : Vos aimables et bons vœux, cher Président, m'ont fait grand plaisir, je vous en remercie beaucoup. De tout cœur, je vous souhaite aussi bonne et heureuse année, ainsi qu'à Mme Legros. Et, bien sûr, je demande à Dieu de vous accorder chaque jour de cette année nouvelle, la meilleure santé possible. Rassurez-vous, il ne vient pas un instant à la pensée de vos amis que vous cherchiez des honneurs. Nous vous aimons bien, tout simplement, nous vous aimons beaucoup.

Merci, cher ami, de tes encouragements et au vif plaisir de te revoir.

Mgr de La Brousse, Evêque de Dijon, nous adresse ses vœux les meilleurs pour tous les camarades de l'Amicale. Merci et tous nos vœux en retour.

René Alla, 48 - Marvejols : Merci de ton envoi généreux en règlement de ta cotisation pour 1972 et le reste à titre de don.

Julien Waringhem Coppey : Merci de ta cotisation 71, le solde est porté en don, du fait que le tirage de nos bons de soutien était fait. Tu auras plus de chance cette année, si tu penses à régler en temps opportun.

Lucien Broche, 30 - Remoulins, adresse ses vifs remerciements à l'Amicale, pour lui avoir fait connaître la revue « Historia » où il a eu la chance de voir la photo de Doudou ainsi que celle du camp. Merci de tes bons vœux pour tous et les membres du Bureau. Nous te retournons les nôtres avec l'espoir de te voir peut-être un prochain jour à Paris... Pourquoi pas ?

Julien Alissant, 03 - Sorbier, adresse ses vives amitiés à tous les anciens du II C. Bien sûr nous avons reçu en 71 ton règlement de F 50, dont bien tardivement nous te remercions. Te rappelons par contre que la cotisation est de F 15. Amicalement à toi.

André Charles, 51 - Sainte-Mennehould : Malgré les nombreuses années qui nous séparent du II C, j'adresse à l'Amicale et à tous ceux qui m'ont connu mon très amical souvenir avec mes bons vœux et remerciant tous ceux qui la font survivre, je lui souhaite longue vie longtemps encore. Merci pour ces si gentilles pensées. Avec tous ceux qui n'oublient pas, l'Amicale doit pouvoir tenir longtemps encore.

Ferdinand Baechler, 68 - Colmar, adresse règlement cotisations années 71 et 72 plus don. Merci à toi.

Lucien Trébuchet, 17 - Authon : Bien reçu ton règlement, trop tard en effet pour participer au tirage des bons de soutien... Pense à régler plus rapidement cette année.

François Fossati, 13 - Marseille : Reçu ton règlement cotisation 1972 et don. Merci mille fois.

André Corbion, 77 - Mitry-Mory, adresse à tous son amical souvenir.

Louis Marquet, 63 - Clermont-Ferrand : Bravo d'être un heureux gagnant de nos bons de soutien. Mille fois merci du don substantiel que tu nous adresses pour venir en aide aux camarades moins favorisés, ainsi que de tes bons vœux pour 72. Nous t'adressons les nôtres en retour, te souhaitant surtout pour toi et les tiens, la santé. Amicalement.

Jean Hallair, 89 - Avallon, présente ses vœux les meilleurs à l'Amicale et nous annonce également le mariage de sa fille Marie-France le 29-10-71. Nos très vives félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

André Bourhis, 25 - Besançon, nous écrit : Avec mes meilleurs vœux, mon cher Président, et mes excuses pour le retard apporté au règlement des cotisations et bons de soutien. Ton généreux règlement, dont une part est réservée à nos œuvres, te fait pardonner volontiers ton retard. Bien amicalement à toi. R. Legros.

André Delaunay, 26 - St-Vallier : Amical bonjour à tous les anciens de Dornier Wismar. Bien amicalement à toi.

Charles Connynck, II E, 59 - Hellemmes : Darloy nous a remis la liste que tu lui as confiée pour essayer de regrouper des anciens du II E. Merci à toi pour cet effort de regroupement, nous adressons à ceux de cette liste qui ne sont pas encore adhérents, journal et bulletin d'adhésion de ta part, souhaitant qu'ils viennent grossir nos rangs. Encore merci.

Abbé André Delesalle, 59 - La Madeleine : Ancien aumônier de Stargard II D s'est retiré à La Madeleine (59), 21, rue Desaix. Nous souhaitons à l'abbé une excellente santé et une bien paisible retraite.

Groupe Nord - Pas-de-Calais, adresse à Mme Sylvestre Léandre, de Sallaumines - 62, ses vœux de prompt rétablissement, en regrettant son absence à l'Assemblée du 12 mars à Paris. Ses amis souhaitent la rencontrer au cours d'une prochaine réunion.

Pierre Caminade, 13 - Arles : En réglant sa cotisation 72 avec un don dont nous le remercions, adresse à tous ses meilleurs vœux et amitiés.

Joannès Garnier, 07 - Annonay : Avec son fidèle souvenir à tous, et ses meilleurs vœux aux anciens du II E. Les nôtres en retour.

Thomas Brabant, Puteaux, nous adresse en réglant avec un don substantiel, sa cotisation pour 72 son bon souvenir et ses amitiés, et félicite tous les membres du Bureau qui ont, dit-il, le courage de continuer à informer et à regrouper. Merci, ami, de tes encouragements et nous avons le devoir de tenir pour ceux qui ont encore besoin de nous.

Guterman, Paris (9*) : Merci, ami, de ce bel envoi pour règlement cotisation, bons de soutien et nos œuvres. Sois-en remercié. Peut-être aurons-nous le vif plaisir de te voir à l'Assemblée générale et pourrions-nous alors discuter de ce que tu demandes. A bientôt.

Albert Duval, 92 - La Garenne-Colombes, remercie l'Amicale et l'équipe tout entière de l'aide apportée. Après avoir pris connaissance du « Lien » de novembre-décembre 71, à son tour, Duval souhaite saluer tous les camarades, et exprime aussi sa fidèle pensée à Armand Bury et Pierre Chevallot qu'il n'a pas oubliés, avec ses amitiés. Il adresse également un salut fraternel à tous ceux de Wismar, avec lesquels il n'a eu que des souvenirs agréables. Une pensée particulière, dit-il, à ceux qui nous ont quittés, Roberto, dont il relève le nom dans le bulletin.

Antoine Le Blond, 92 - Neuilly : Merci pour ton envoi, et tes amitiés. Au plaisir de te voir prochainement.

René Louvet, 60 - Chaumont-en-Vexin : Amitiés et bons souvenirs aux amis du kommando 35972 II E, avec ses meilleurs vœux. Ceux du II E te remercient et pensent bien à toi.

Valery Lavergne, 19 - Juillac : Mes amitiés à tous les camarades du Stalag II E, en particulier à ceux de l'Arsenal. Il serait heureux, ajoute-t-il, d'avoir des nouvelles des anciens du Théâtre. Anciens du II E, entendez cet appel et par notre « Lien », répondez à Lavergne.

René Pelletier, 94 - La Varenne : En adressant le montant de sa cotisation 72, dont nous le remercions, nous remercions des efforts que nous faisons pour "maintenir" « Le Lien » qui unit ainsi tous les camarades et amis. Nous nous réjouissons, grâce à vous tous, de pouvoir continuer à maintenir l'Amicale.

Pierre de Brosses, 69 - Lyon : Ancien du II A, adresse ses affectueuses félicitations à R. Legros pour la dignité qui vient de lui être conférée et qui est si bien méritée. Il profite de cette occasion pour nous dire qu'il n'oublie pas notre Amicale et tous ceux qui la composent.

Robert Hubert, Paris, adresse ses vives félicitations à R. Legros, regrettant de ne pouvoir venir le faire de vive voix.

Robert Legros remercie vivement les camarades du Bureau Nord et Pas-de-Calais, qui lui ont remis un très beau portefeuille avec initiales d'or. Cadeau remis par Darloy lors de la remise du 11 mars. Merci, mes chers amis. R.L.

Nous remercions vivement Mme Demaie, de Corbeil, qui nous a envoyé si vite et si aimablement l'article relatant notre Assemblée générale et notre banquet.

Robert Colombet, 45 - Chaingy : Merci de ton règlement ainsi que des cordiales amitiés que tu nous adresses.

André Moularaues, 59 - Valenciennes : Amicales pensées à tous. A bientôt le plaisir de te voir dans le Nord.

RECHERCHES

GRUPE NORD

Désiré Langlet, II D, 14, boulevard Poincaré à Béthune - 62, recherche son ami l'abbé Danton, du II D, kommando de la féculerie de Goldnow. Adresse probable : Petit, de Clamart.

René Devrièsère, II E, 93 - Fort d'Aubervilliers, recherche toujours l'adresse d'Edouard Seignier, de la région lilloise. Darloy fait les démarches nécessaires pour retrouver le domicile de ce camarade, et en profite pour adresser son amical souvenir à René Devrièsère.

Henri Lorthois, II E, 59 - Gondécourt, confie à Darloy la tâche de contacter Jean Delattre, René Vanove et Camille Crépieux.

Un « Lien » a été adressé à ces camarades.

— 0 —

DEMANDE D'INSIGNES II D

L'un des nôtres nous a écrit pour solliciter l'envoi de deux insignes barbelés II D. Malencontreusement sa lettre se trouve égarée. Que ce camarade ait la gentillesse de nous écrire à nouveau pour se faire connaître et dès sa lettre reçue, nous lui enverrons lesdits insignes, qui sont déjà prêts à l'expédition. Avec encore nos excuses et nos amitiés. R.L.

12 Mars 1972 Assemblée Générale

BILAN 1971

RECETTES :

Cotisations	9.493,00
Bons de soutien	14.160,50
Dons	3.029,50
Recettes diverses	396,60

DEPENSES :

Secours entrade	5.359,97
Secrétariat	5.545,00
Loyer U.N.A.C. 71 et Prov. 72	2.977,00
Emission bons de soutien	3.264,00
Papeterie et timbres	492,33
Journaux et routage	3.269,99
Ristourne Groupement Nord et Pas-de-Calais	1.055,00
Frais de Groupe et Propagande	1.107,52
	27.079,60
Au 31/12/1970	18.968,57
	46.048,17
Dépôt de garantie	870,00

Au 31 décembre 1971 22.977,36

Le Trésorier : R. JACQUEMET.